



Conseil économique et social

Distr. limitée
16 juin 2022
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2022

14-17 juin 2022

Point 4 a) de l'ordre du jour

Projet de décision présenté au Conseil d'administration

Rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* du rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF (E/ICEF/2022/13) ;

2. *Salue* les efforts faits par l'UNICEF et attend avec intérêt l'application des enseignements tirés de l'action humanitaire menée par le Fonds en 2018-2021, le but étant d'obtenir de meilleurs résultats dans la réalisation des objectifs associés au Plan stratégique pour 2022-2025 tout au long de sa mise en œuvre ;

3. *Demande* à l'UNICEF de faire le point sur les progrès accomplis dans l'application des recommandations issues de l'examen de son action humanitaire à la première session ordinaire de 2023.

